

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la session extraordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue au siège social de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (400, boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès), **le LUNDI, dix-neuvième jour du mois de mars deux mille dix-huit (19 mars 2018), à QUINZE HEURES TRENTE-CINQ MINUTES (15 H 35)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan (par conférence téléphonique)

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé (par conférence téléphonique)

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux (par conférence téléphonique)

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac (par conférence téléphonique)

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé (par conférence téléphonique)

Monsieur Yves Lévesque, Représentant de la Ville de Trois-Rivières (par conférence téléphonique)

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux (par conférence téléphonique)

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2018-03-4791

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Services professionnels d'ingénierie pour la construction de la cellule d'enfouissement #5 et du poste de pompage de la cellule #5 du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès (OS-809) – Remplacement de la résolution 2018-03-4784
5. Fourniture d'un camion cube usagé pour l'atelier mécanique (OS-815)
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2018-03-4792

**SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA
CONSTRUCTION DE LA CELLULE D'ENFOUISSEMENT #5
ET DU POSTE DE POMPAGE DE LA CELLULE #5
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE-DES-
GRÈS (OS-809) – REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION
2018-03-4784**

ATTENDU que les soumissionnaires ont obtenu les pointages suivants suite à l'application, par le comité de sélection, du système de pondération et d'évaluation des offres prévu au devis OS-809 pour les services professionnels liés à la construction de la cellule d'enfouissement #5 et du poste de pompage de la cellule #5 au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès :

Soumissionnaire	Pointage intérimaire	Pointage final après application de la formule	Rang
Tetra Tech	81	7.49	2
Consortium Pluritec Alphard	90.3	8.65	1

ATTENDU que les soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaire	Montant (\$) (taxes en sus)
Tetra Tech	175 005.78 \$
Consortium Pluritec Alphard	162 274.66 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR YVES LÉVESQUE**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-809 lié à la demande de services professionnels d'ingénierie pour la construction de la cellule d'enfouissement #5 et du poste de pompage de la cellule #5 au LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-809), à Consortium Pluritec Alphard, selon les termes et conditions prévus au devis.

Il est également résolu que la présente résolution remplace la résolution numéro 2018-03-4784 adoptée lors de la séance du conseil d'administration de la Régie du 7 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2018-03-4793

**FOURNITURE D'UN CAMION CUBE USAGÉ POUR
L'ATELIER MÉCANIQUE (OS-815)**

ATTENDU que le 7 mars 2018, le camion cube, produit en 2003 et utilisé par l'atelier mécanique, a complètement été incendié et, conséquemment, déclaré perte totale;

ATTENDU la nécessité de le remplacer;

ATTENDU le prix soumis suite à l'appel d'offres sur invitation :

Soumissionnaire	Montant (\$) (taxes en sus)
L'équipe Dany Sévigny (Location Sévigny Sherbrooke)	33 000 \$
Hyundai Victoriaville (Groupe Roy Auto)	-\$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR YVES LÉVESQUE**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat OS-815 pour la fourniture d'un camion cube usagé pour l'atelier mécanique, au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise L'équipe Dany Sévigny, et selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-03-4794

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à quinze heures quarante minutes (15 h 40).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE